



Basse-Nendaz, avril 2021

## Mise au concours

La Commune de Nendaz recherche pour son service de l'édilité :

### **Architecte ou dessinateur-trice en bâtiment expérimenté-e à 80-100%**

#### Vos tâches principales :

- Chef-fe de section « Constructions »
- Traitement technique et suivi des dossiers d'autorisation de construire
- Se tenir à jour sur l'évolution de la réglementation en matière de droit des constructions
- Participation à la modification du règlement communal des constructions et futures révisions
- Assurer la gestion des collaborateurs mandataires externes de la section constructions
- Assister ponctuellement le chef de service dans les dossiers d'aménagement du territoire ou projets liés aux bâtiments communaux
- Gestion des chantiers communaux
- Gestion énergétique des bâtiments publics

#### Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'un diplôme de dessinateur-trice en bâtiment ;
- Vous jouissez d'une expérience professionnelle confirmée idéalement dans le domaine public ;
- Vous faites preuve d'une très bonne maîtrise des outils informatiques tels que MS-Office, AutoCAD et Arc-view ;
- Vous êtes autonome, précis-e, polyvalent-e et discret-ète ;
- Vous appréciez le travail en équipe ainsi que les contacts avec le public et les entreprises ;

#### Entrée en fonction : A convenir

Traitement et cahier des charges : le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la commune de Nendaz. Des informations sur le poste peuvent être obtenues auprès du chef du service de l'édilité (027/289.56.52) pendant les heures d'ouverture ordinaire du bureau communal.

Les personnes intéressées peuvent adresser un dossier de candidature avec curriculum vitae, copie des certificats et lettre de motivation. Les offres sont à envoyer à l'administration communale de Nendaz, Rte de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz, avec mention (sur l'enveloppe) « *Offre d'emploi Edilité – chef de section constructions*» jusqu'au **14 mai 2021** au plus tard (la date du timbre postal faisant foi).

Commune de Nendaz